

Prain de Celles

Celles, Escanaffles, Molenbaix, Popuelles, Pottes, Velaines





RENCONTRE AVEC LE **NOUVEAU DIRECTEUR DE ST-JOSEPH**

Page 4

QUEL AVENIR LE COO ET L'ÉGLISE D'ESCANAFFLES?

Page 10

ELECTIONS: ON VOUS DIT TOUT SUR LE VOTE PAR PROCURATION

Page 7

UN CADRE ÉOLIEN COMPLÉMENTAIRE **POUR NOTRE ENTITÉ**

Page 13

QUATRE LOGEMENTS EN LOCATION POUR DE JEUNES CELLOIS

UN NID AU SOMMET DU POTEAU POUR ACCUEILLIR LES CIGOGNES



Page 16 Page 6



BRICE GOURDIN, L'ARTISTE CARRELEUR DANS **SON ATELIER**

Page 20

LES ÉLUS COMMUNAUX **AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS**

Pages 12



Chères Celloises, Chers Cellois,

En ce début de printemps, permettez-moi d'avoir une pensée pour nos agriculteurs. Il est important de reconnaître que ceux-ci sont confrontés à des défis considérables qui menacent leur viabilité et leur bien-être. Dans notre belle commune, nichée au cœur d'une nature généreuse, l'agriculture est bien plus qu'une simple activité économique ; elle est le socle de notre identité, de notre héritage et de notre avenir.

Nos agriculteurs et agricultrices, ces gardiens dévoués de nos terres, travaillent sans relâche pour nourrir nos familles, préserver notre environnement et maintenir nos traditions vivantes

Ensemble, cultivons l'avenir de notre commune en soutenant notre agriculture locale. Parce que chaque choix que nous faisons aujourd'hui dessine le paysage de demain, soyons, ensemble, les acteurs d'un changement positif, durable et solidaire.

Cet hiver, le service travaux a travaillé sans relâche pour rendre les voies de circulation accessibles en toute sécurité. Durant la période de fortes pluies, ils ont été aux côtés de nos citoyens avec une bonne nouvelle : les efforts dans le cadre de la lutte contre les inondations portent leurs fruits!

Nous tenons à remercier nos agents pour leur engagement et leur dévouement. Il est important de se rappeler que ce service œuvre tout au long de l'année pour maintenir les infrastructures publiques en bon état.

En tant que citoyens, vous pouvez contribuer à soutenir leur travail en signalant tout problème ou tout danger que vous rencontrez sur la route, afin que le personnel puisse prendre les mesures nécessaires pour y remédier.

Avec l'arrivée du printemps, une nouvelle période commence, les jours rallongent, les températures se réchauffent et la nature s'éveille doucement de son sommeil hivernal.

C'est le moment idéal pour se rassembler, pour sortir de chez soi et pour profiter de toutes les initiatives qui seront proposées par les comités de village. Je vous souhaite à tous une excellente saison, riche en découvertes et en partage.







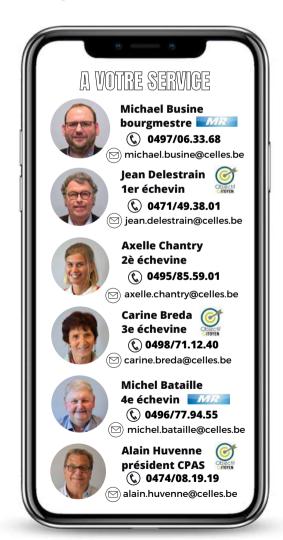


TOP L'ÉQUIPE

À VOTRE SERVICE...



Chaque jour de la semaine, l'équipe Population-Etat Civil (Hélène, Mélanie, Isabelle, Fred) vous accueille au 2e étage de la maison de l'entité pour vos demandes de documents : carte d'identité, passeport, certificats, permis de conduire... Le service est ouvert les lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h-17h. Et les mardi et jeudi : 9h-12h. Vos demandes peuvent aussi être faites via l'e-guichet sur le site internet *celles.be*







NON, NON ET NON

À LA LIGNE PROJETÉE PAR ELIA

Les bourgmestres de Celles, Frasnes et Mont-de-l'Enclus réaffirment leur opposition

Une commission extraordinaire des bourgmestres dont les communes sont concernées par le projet de la Boucle du Hainaut s'est réunie le 22 mars 2024 afin d'évoquer la situation générée par la consultation des CCATM (commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité) et le tumulte engendré par la sortie de tracés alternatifs.

"Si la procédure de révision du plan de secteur suit son cours et n'offre à ce stade pas de possibilité de se positionner formellement, les bourgmestres n'en sont pas moins attentifs à ce dossier, et entendent les inquiétudes légitimes des citoyens ", peut-on lire dans un communiqué commun, " la Commission reste solidaire et souhaite rassurer sur l'engagement des élus dans ce combat. Elle réaffirme sa mobilisation continue sur ce dossier et déploiera les moyens et expertises juridiques nécessaires le moment venu. Elle entend, bien avant tout, protéger la santé humaine et la qualité de vie de ses citoyens ".

Le couloir déplacé

Cette réunion fait suite, pour la Wallonie picarde, à la conférence de presse le 7 mars 2024 des bourgmestres de Celles, de Frasnes-lez-Anvaing et de Mont-de-l'Enclus, lors de laquelle ils ont regretté que « l'étude de l'enfouissement, qui est soutenue par les communes concernées et le comité citoyen Revolth, n'est pas retenue, ni même étudiée ».

De plus, les cartes démontrent que le bureau d'études préconise le déplacement de 200 m du couloir de réservation pour deux raisons essentielles : s'écarter de l'aérodrome d'Amougies en raison de la hauteur des pylônes (60 m), et s'écarter de zones d'habitat en diminuant le nombre de propriétés concernées. Des propriétés auparavant impactées ne le sont plus, d'autres le deviennent. On déplace le problème sans le régler « c'est inacceptable », pestent les trois maïeurs. Parmi les 14 communes traversées, Celles et Mont-del'Enclus sont les plus concernées par le problème de l'habitat difficile à éviter. Le RIE le concède d'ailleurs, parlant « d'une concentration relativement importante d'habitations dans le périmètre de réservation. » Tout cela arrive au moment où des riverains et des agriculteurs sont déjà approchés pour la question de leur bien immobilier. « Les citoyens », insiste Michaël Busine, « doivent continuer à nous faire confiance. Ce sera un combat difficile, mais nous avons des armes juridiques prêtes à s'enclencher si l'étude d'incidences devait être validée en l'état. Pour nous, c'est l'enfouissement qui doit être retenu pour protéger notre habitat et la santé de nos citoyens. »



Le combat de Revolth

Le groupement citoyen Revolth est le nom commun à tous les groupements citoyens issus des 14 communes impactées par le tracé de la Boucle du Hainaut.

Constitué en asbl, et ayant fait appel à 2 cabinets d'avocats spécialisés en droit public et droit administratif, ses responsables et membres font appel aux citoyens des communes afin de les soutenir de différentes manières. Ils ont ainsi créé une newsletter à laquelle il est possible de s'abonner, leur principal moyen de communication, de faire un don en effectuant un versement sur le compte bancaire CBC n° BE52 7320 5857 4109 ouvert au nom de REVOLHT ASBL, en devenant membre adhérent (5 euros/an) ou effectif (10 euros/an), en renouvelant une cotisation.

Toutes les informations relatives au fonctionnement de l'asbl et aux modalités afin de la soutenir se trouvent sur le site de Revolth.





LE CHIFFRE

17

LE NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LA LIGNE HT SUR LES TERRITOIRES DE CELLES, FRASNES ET MT-DE-L'ENCLUS



UN NOUVEAU DIRECTEUR

JEAN-DENIS DERIEUW A PRIS SES FONCTIONS AU HOME SAINT-JOSEPH EN NOVEMBRE 2023

Il a pris ses fonctions au début du mois de novembre 2023: Jean-Denis Derieuw est le directeur de notre institut Saint-Joseph. Kiné de formation, le directeur est âgé de 46 ans et est originaire de Mouscron.

« J'ai toujours exercé en maisons de repos, dès l'âge de 18 ans en tant qu'étudiant. J'ai pour ainsi dire assuré toutes les fonctions dans une maison de repos : donner les repas, faire les toilettes, donner à manger, animer... », se souvient Jean-Denis Derieuw, devenu kiné en 1999, un métier qu'il avait en tête dès son plus jeune âge. Il a travaillé à Mouscron, pour commencer dans une structure de plus de 200 lits, et par la suite dans différentes maisons de repos mouscronnoises du CPAS.

Des années durant lesquelles il a poursuivi des études et suivi différentes formations : un master en santé publique à l'ULB, le langage des signes et une formation de directeur de maison de repos à la FOCLAM.

« La philosophie d'un CPAS me plaît, parce qu'on y préconise la relation sociale, le bien-être... Alors quand l'opportunité de la maison de repos de Celles s'est présentée à moi j'ai postulé ».



Aujourd'hui bien en place, le nouveau directeur de l'institut Saint-Joseph (113 lits) s'est fixé un objectif: « développer la maison et travailler dans un esprit d'équipe. C'est une maison de très grande qualité et qui offre des services au-delà de ce que l'on peut attendre dans le privé pour le prix qui est appliqué. C'est une institution évolutive avec un personnel qui a envie de bouger, de faire évoluer la maison ». Jean-Denis Derieuw est à la tête d'une belle équipe de 90 personnes au temps de travail variable, sans compter les étudiants (jusqu'à cinq jeunes)

complétant cette équipe.

Rénovation de la maison de l'ancien Concordia à Escanaffles

Le site Concordia se partage entre le bâtiment qui, jadis, abritait le café et la maison, et la salle. Si l'ancien café est devenu l'épicerie sociale, la maison vient de faire de l'objet de travaux de rénovation réalisés par l'équipe technique du CPAS, à savoir Julien, Jordan et Corentin qui ont passé près d'une année dans le bâtiment pour un sérieux rafraîchissement des lieux mais aussi des travaux d'isolation, rénovation de la cuisine, de la salle de bain. Seuls des travaux d'électricité ont été réalisés par une entreprise extérieure.



LES CITOYENS POURSUIVENT LE TRAVAIL

LA DEUXIÈME SÉRIE DE RÉUNIONS AVEC L'ANALYSE DES CARTES ÉTABLIES SUR BASE DES CONSTATS DE DROIT ET DE TERRAIN

Trois réunions citoyennes liées au projet de création d'un réseau de cheminement piéton se sont tenues à Velaines, Celles et Escanaffles.

Pour l'asbl Tous à Pied (opérateur), Rémy Huon se réjouit de l'enthousiasme cellois: « Les projets de ce type ont souvent tendance à traîner alors qu'ici le projet a été pris à bras-le-corps et la mobilisation est énorme!». Après la première étape, qui a consisté à l'automne 2023 en l'étude de l'inventaire de droit et de terrain par les citoyens, un constat s'impose: « Comme dans toutes les communes de Wallonie, on est face à une perte énorme de ce patrimoine, en raison de l'urbanisation, des nouvelles habitudes de transport et de déplacement, du remembrement... Dans les faits, il y a dans l'entité de Celles une perte par rapport à l'inventaire de droit, pas mal de tronçons ont disparu en partie, des liaisons sont interrompues. On le constate clairement en regardant les cartes. L'objectif est aujourd'hui est de pouvoir reconstruire un réseau à destination des piétons, mais aussi des usagers d'une mobilité active, à savoir tout ce qui n'est pas motorisé.

Avec un objectif clé: « la reconstitution de liaisons entre nos villages », insiste bien le bourgmestre Michaël Busine qui ajoute que « c'est le fondement même de ce projet, soyons clairs! Il ne s'agit pas d'avoir n'importe quoi à n'importe quel prix mais bien de mettre de la cohérence sur base du besoin réel défini par l'opération. Ce travail nous permettra aussi un écrémage de sentiers dont on sait qu'ils ne sont plus ou ne seront plus utilisés malgré des cartes de plus de 150 ans!»

Les citoyens, présents lors des trois réunions, ont travaillé sur les cartes établies au regard des sentiers et voiries relevés lors de la première étape et de la classification





des pôles d'intérêt de chaque zone (commerces, cœurs de villages, écoles, nœuds de transport public, patrimoine, lieux d'intérêt touristique...). « Il doit en ressortir des propositions imaginées sur base de l'analyse objective de l'étape 1 et de l'analyse subjective du jour, celle qui est faite par les citoyens ».

FT MAINTENANT?

Après la réflexion citoyenne sur le futur réseau entre villages, il reviendra au comité de suivi de se réunir, d'étudier les propositions tracées sur les plans et de sélectionner les liaisons à potentiel de concrétisation. Un avant-projet sera alors proposé avant le lancement de la troisième étape : « négocier et procéder aux aménagements et adaptations du futur réseau sur base de l'avant-projet défini. Il y a là encore tout un processus mis en place : permettre aux comités locaux, au collège, au conseil communal, CCATM, PCDR, de se prononcer et de proposer des modifications utiles. C'est après que nous pourrons entamer les procédures administratives légales » en vue de la concrétisation du projet sur le terrain...



www.tousapied.be

UN NID DOUILLET POUR LES CIGOGNES DE CELLES

ORES A RÉALISÉ, INSTALLÉ ET FINANCÉ UN NID MÉTALLIQUE DANS LEQUEL ON ESPÈRE QUE LES CIGOGNES APERÇUES CET HIVER S'INSTALLERONT POUR NICHER

A leur retour, elles seront surprises! Les cigognes qui ont passé une grande partie de l'hiver dans le voisinage de la rue Leclercaz à Celles pourront s'installer dans le nichoir qui a été posé au sommet d'un pylône électrique lui-même tout neuf! Une installation de ce type est la deuxième pour le gestionnaire wallon des réseaux de distribution ORES. « Suite à des observations similaires, un nid a été installé en 2022 à Lessines sur la base du modèle alsacien et allemand, un nid fabriqué par nos équipes. Et en 2023, nous avons eu une nichée de deux cigogneaux qui ont pu être bagués. Ils sont partis à l'automne et on espère les revoir bientôt », explique Nicolas Favresse, responsable de l'exploitation en Wallonie picarde pour ORES. « A Celles, nous avons une présence attestée et les cigognes cherchant toujours le point le plus haut, elles ont toujours tendance à se poser sur un poteau et parfois ça peut poser un problème d'électrocution pour elles mais aussi nos installations un risque d'incident. Ici, c'est dégagé, l'endroit est propice à installer un nid. Nous l'avons fixé à l'emplacement d'un poteau qui devait être remplacé. Il est plus haut ce qui fait que le nid bien se trouve au-dessus des fils et

du luminaire ».



VOTE PAR PROCURATION: VOICI LA PROCÉDURE

Les solutions possibles et les procédures à suivre...

Le dimanche 9 juin 2024 se tiendront les élections fédérales, régionales et européennes en Belgique. Si yous yous trouvez dans l'impossibilité d'aller voter en personne le jour du scrutin, vous pouvez demander à un autre électeur de voter à votre place et lui donner procuration. Une procédure dont les modalités ont été modifiées, simplifiées pour le triple scrutin de juin prochain puisqu'aucune attestation ne devra dorénavant accompagner la procuration. Le motif d'absence (maladie, raisons professionnelles, séjour à l'étranger...) devra être repris et attesté directement sur le formulaire de procuration. Les électeurs donnant une procuration en raison de leur séjour à l'étranger (vacances) accompagneront pour leur part le document d'une

déclaration sur l'honneur. Il en est de même pour le cas des travailleurs indépendants qui ne peuvent se présenter au bureau de vote le jour du scrutin.

Pratiquement, le mandataire devra d'abord effectuer son vote dans son propre bureau. Il votera ensuite dans le bureau du mandant.

Toutes les informations relatives à cette procédure de vote par procuration, une vidéo explicative ainsi que le formulaire de procuration à télécharger et à compléter se trouvent sur le site du SPF (via le QR Code).







Vote obligatoire pour les 16-17 ans

Les jeunes de 16 et 17 ans devront finalement voter aux Européennes. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat. Ils recevront comme les personnes majeures une convocation postale. Ils seront automatiquement inscrits sur les listes électorales. Puisqu'ils sont mineurs, reste la question des sanctions en cas de non présentation.

Le Gouvernement a confirmé qu'ils ne seront pas sanctionnés s'ils ne se présentent pas au bureau de vote.

Elections: on recherche des volontaires

Le 9 juin 2024 se tiendront les élections fédérales, régionales et européennes, le 13 octobre 2024 se dérouleront les élections communales et provinciales.

A cette occasion, la commune de Celles lance un appel aux personnes désireuses de s'impliquer dans le processus, de poser un acte citoyen dans le cadre de l'exercice démocratique des élections.

La commune recherche des opérateurs électoraux, à savoir des présidents de bureaux (la commune en compte 8) et des assesseurs (4 par bureau). Une présence de quelques heures (6h-14h) s'impose les jours de scrutins. Envie de vous investir ou besoin d'infos complémentaires : melanie.sadones@celles.be ou par téléphone au 069/85.77.60 (option 1).

Toutes les informations relatives au triple scrutin du 9 juin 2024 organisé par le SPF Intérieur sont disponibles sur le site du SPF fédéral à consulter via le QR Code.



ENVIRONNEMENT



LE CASTOR EUROPÉEN DE RETOUR DANS NOTRE ENTITÉ

Notre entité compte une nouvelle espèce animale : le castor ! Depuis quelques années, la zone de répartition de ce rongeur s'agrandit le long de la vallée de l'Escaut. Comme certains l'auront peut-être déjà remarqué, il s'installe sur les communes de Pecq et de Celles ! Le castor européen (Castor Fiber) est le plus gros rongeur d'Europe. Il est historiquement présent dans notre région, mais il a été chassé de manière intensive pour sa viande et ses sécrétions jusqu'à disparaître complètement au 19e siècle.

Suite à des réintroductions notamment au Pays-Bas et en Allemagne, ses populations se sont reconsolidées et elles s'étendent désormais sur le bassin de l'Escaut. C'est le retour d'un animal qui avait disparu! D'aucuns pourraient craindre des nuisances avec l'arrivée chez nous du rongeur semi-aquatique, comme l'abattage d'arbres ou la peur de voir des barrages apparaître et donc un risque d'inondations. Même s'il reste faible, le risque existe. C'est pourquoi, sous la coordination de la Direction de la Nature et des Forêts (DNF), le Contrat de rivière Escaut-Lys est chargé de suivre le déplacement de l'espèce le long de l'Escaut et de ses affluents.

En cas de problème ou si vous avez simplement des questions n'hésitez pas à contacter le CREL: 0471/51.23.86 ou à **contact@crescautlys.be**Pour plus d'infos sur le castor, rendez-vous également sur cette page du CREL via le QR code ci-dessus.

LE DIGI CHALLENGE WALLON

Un test pour mesurer nos compétences numériques

C'est une évidence! Les compétences numériques sont aujourd'hui essentielles pour vivre, travailler, trouver sa place... dans notre société wallonne.

D'après des chiffres européens, 90% des emplois nécessitent des compétences numériques alors que 44,5% des Européens ont des compétences numériques lacunaires!

Il est cependant difficile d'envisager de monter en compétences numériques sans objectiver ses éventuelles faiblesses dans le domaine.

C'est pourquoi, l'agence du numérique, en collaboration avec les partenaires du projet européen Start-digital.be, a développé le DIGI CHALLENGE.

De quoi s'agit-il? Il s'agit d'un outil d'auto-positionnement, s'appuyant sur le référentiel européen, permettant de s'informer, de se former, voire de valider nos compétences numériques. Cet outil wallon s'utilise gratuitement.



SUBSIDE Environnement

UNE ENVELOPPE DE 20.000 EUROS POUR DES ACTIONS DE PROPRETÉ PUBLIQUE



La commune de Celles a été retenue dans le cadre de l'appel à projets « Mise en œuvre d'un PLP 2023 ». (Plan Local de Propreté).

Concrètement, cela signifie que nous allons recevoir de la part de la Wallonie et de la ministre Céline Tellier (SPW Agriculture,

Ressources naturelles et Environnement) une enveloppe de 19.800 euros pour la propreté publique.

Avec cette somme, plusieurs projets seront concrétisés dans le courant de cette année.

Dans le détail

- Implantation de caméras dans des zones de dépôts sauvages et clandestins fréquents.
- Renforcement de l'équipement de nettoyage pour l'entretien des rues et trottoirs publics, achat machine de nettoyage de sol.
- Renforcement du matériel urbain, installation de 5 cendriers PAV.
- Renforcement du matériel urbain, mise en place de cendriers de sondage.
- Spectacle sur le thème des déchets pour les écoles.
- Renforcement de l'équipement de propreté de l'équipe des espaces verts, à savoir achat de 20 pinces de ramassage et de 20 paires de gants anti-coupures.

Et une autre de 48.000 euros pour des plantations



Des subsides wallons pour des plantations, la commune de Celles en a décroché également dans le cadre du projet Yes We Plant. Et c'est une belle somme puisqu'il s'agit de 48.722 euros " pour planter des arbres (achat des plants, paillage, tuteurs...) mais aussi rentrer des projets ", précise Marie Windels, responsable du service Environnement.

Concrètement, " nous allons d'abord établir une cartographie des zones de plantation possibles sur le domaine public, mais le projet peut aussi convenir dans des zones privées dans le cas d'une convention avec le propriétaire pour autant que le projet élaboré avec ce dernier s'inscrive sur le long terme ".

10 millions au total en Wallonie

Les essences concernées par les plantations ainsi financées doivent être indigènes, s'agissant d'arbres ou de haies. Exemples: charme, hêtre, tilleul, saule, aulne...

En Wallonie, c'est un total de 10 millions d'euros qui est destiné à faciliter et à renforcer les projets de plantation de ligneux indigènes dans les communes.



Si vous êtes passés ces derniers temps par le Pont d'Helchin, vous aurez remarqué la plantation de chaque côté de la voirie de haies (près de 300 mètres au total). Il s'agit là de la concrétisation du projet Arbrenkit qui a permis à notre commune d'obtenir des plantes de haie gratuitement...

Envie d'en savoir plus ?



QUEL AVENIR POUR LE COQ ET L'ÉGLISE D'ESCANAFFLES ?

Si le coq est dans un état relativement bon, il n'en est pas de même pour la flèche et la croix rongées par la corrosion. Le chemin de la restauration sera long...

En janvier dernier, le coq et la croix ont été descendus du clocher de l'église Saint-Martin d'Escanaffles pour des raisons de sécurité et une feuille de zinc a été posée à la pointe du clocher pour empêcher les infiltrations.

Et maintenant, que va-t-il se passer? "Le coq a été mis à l'abri ", précise Jean Delestrain, l'échevin du Culte, " son état global est satisfaisant, la dorure a cependant disparu mais il va se refaire une beauté. C'est plus délicat pour la croix rongée par la corrosion. On verra si une restauration est possible...

L'un comme l'autre seront replacés après des travaux d'envergure sur ce monument classé, un classement imposant des contraintes mais qui doit nous permettre des subsidiations plus importantes, jusqu'à 64 % ".

Un chantier qui sera mené en plusieurs étapes et pour lequel il est encore difficile de donner une échéance: restauration de la couverture (zinguerie, paratonnerre), interventions ponctuelles en maçonnerie,

entretien et protection des vitraux, entretien-restauration de l'orgue, remise aux normes de l'installation électrique, peinture intérieure... C'est un énorme chantier qui attend l'église Saint-Martin, un dossier qui demandera du temps. qui doit encore être budgété. "L'ensemble des travaux fera l'objet d'une permis d'Urbanisme global mais la réalisation se fera en plusieurs phases pour répondre au mieux au budget communal ", ajoute l'échevin du Culte. Des études préalables doivent être menées sur les différents points d'intervention soulevés par l'auteur de projet et sur les problèmes de stabilité au niveau de la charpente dus aux infiltrations d'eau, au niveau des maçonneries en façade. Des études qui peuvent également être subventionnées par l'AWAP (agence wallonne du patrimoine).

> " C'est un énorme chantier qui demandera du temps "

> > JEAN DELESTRAIN



Le coq est à l'abri, il doit se refaire une beauté. Il reviendra.







Brèves d'entité



Le distributeur en service première quinzaine d'avril

A l'heure de lire ces quelques lignes, le distributeur de billets sera peut-être en service! Le distributeur de billets Batopin a été physiquement installé à la mi-mars à l'arrière du club House, près de la maison de l'entité à Celles. L'opérateur Batopin nous précisait en mars qu'ORES et Proximus devaient encore intervenir sur place pour l'installation du compteur électrique et de la connexion data... avant la mise en service dans la première quinzaine d'avril.





Bravo à nos équipes pour les travaux à la crèche

ouvriers du service Cadre de Vie
(espace vert et travaux) à la crèche
communale de Pottes.
Ces travaux sont l'aménagement
d'un parterre, le nettoyage des
espèces extérieurs et des jeux, le
prolongement du « coin pour le
change » chez les enfants moyens
(permettant ainsi la création d'un

coin pour l'initiation à la propreté, la

mise en peinture du futur

Des travaux ont été menés par les



bureau de la direction de la crèche, le déplacement des casiers dans le hall d'entrée..



Le transfert des urnes de l'ancien columbarium

L'an dernier, des travaux ont été menés au cimetière d'Escanaffles avec la création d'un nouvel espace cinéraire (caveaux classiques, columbarium, cavurnes, aire de dispersion...). En février, le transfert des urnes de l'ancien columbarium vers la nouvelle zone a été finalisé par l'équipe des fossoyeurs. La prochaine étape est le transfert dans le nouveau espace des cavurnes et de l'aire de dispersion.





De nouveaux volets roulants pour la salle de l'entité



Les Cellois sont nombreux à fréquenter la grande salle de la maison de l'entité et la bibliothèque.

Lors du conseil communal du 28 février 2024, l'assemblée a décidé l'acquisition de nouveaux volets roulants (sur barre alu) pour cette grande salle (9 pièces) et pour la bibliothèque communale (4 pièces). Montant de l'investissement: 22.838 euros.



AUX CÔTÉS DE NOS AGRICULTEURS

Le conseil communal qui a adopté une motion le 28 février 2024 et des mesures concrètes en faveur de nos agriculteurs...

En février dernier, le conseil communal de Celles a voté une motion de soutien envers les agriculteurs, mais au-delà de ce document, l'assemblée des élus a décidé unanimement de prendre cinq mesures très concrètes de soutien au monde agricole.

Des mesures qui font suite à une réunion organisée le 8 février 2024 avec une délégation d'agriculteurs cellois. Elles ont été avancées par les membres de la délégation lors de cette rencontre précédant une réunion agricole à la maison de l'entité.

« Nous aurions pu nous limiter au vote de cette motion de défense de notre agriculture mais, en tant que commune rurale, nous voulions, à l'échelle communale, voir ce que nous pouvions mettre en avant pour les aider concrètement », a expliqué le bourgmestre Michaël Busine.

Des propositions concrètes

« L'agriculture est le cœur battant de notre commune, nourrissant non seulement nos familles, mais aussi notre économie locale et notre identité culturelle. Cependant, il est important de reconnaître que nos agriculteurs sont confrontés à des défis considérables qui menacent leur viabilité et leur bienêtre (...) Nos agriculteurs sont confrontés à une pression croissante sur leurs revenus. Nos agriculteurs font aussi face à des défis environnementaux.



Dans la foulée de ces cinq engagements, le conseil communal a souhaité mettre en évidence un jeune homme de 27 ans symbolisant notre terre agricole. Simon Chantry, de Popuelles, travaille aux côtés de ses parents dans l'exploitation familiale.



Et enfin, nos agriculteurs sont confrontés à des défis sociaux et démographiques, avec le vieillissement de la population agricole, le manque de relève et l'isolement rural qui sont autantde défis qui menacent la pérennité de nos exploitations agricoles et la vitalité de nos communautés rurales (...)
Face à ces défis, il est impératif que nous, en tant que

Face à ces défis, il est imperatif que nous, en fant que communauté, soutenions nos agriculteurs de toutes les manières possibles ».

Le conseil communal de Celles a donc proposé cinq mesures pouvant être adoptées au niveau de la commune de Celles.

- Étre un relais auprès des institutions régionales, fédérales et européennes avec notre commission communale agricole qui doit devenir un véritable lieu d'échanges et d'avis.
- Mise en place d'une charte du bien-vivre ensemble pour les nouveaux habitants signés lors de leur demande de domiciliation à la commune de Celles.
- Un développement plus important encore du circuit court au niveau de notre cuisine centrale du CPAS en lien avec les repas à domicile, les écoles, la crèche et la maison de repos.
- La poursuite de la promotion des produits locaux dans nos écoles avec l'apport de fruits et des produits laitiers lors des collations.
- Le développement d'une pédagogie active au sein des 5 écoles de l'entité de Celles en mettant en avant le travail des agriculteurs et le besoin de l'agriculture dans notre vie de tous les jours. Une collaboration qui sera mise en place avec la province de Hainaut.

UN CADRE ÉOLIEN RENFORCÉ

Lors du conseil communal du 28 mars 2024, les élus cellois ont adopté un cadre éolien supplémentaire pour protéger le territoire communal...

Depuis 2013, les projets éoliens sont régis en Wallonie par un « cadre de référence ». Un cadre fixant des règles d'exclusions de territoires, de distanciation et de positionnement des mâts. « Un cadre qui ne tient cependant pas compte des spécificités locales, alors que Celles se distingue par des particularités tant dans sa topographie que dans l'occupation du territoire, des particularités qui méritent d'être intégrées lors d'une étude », a présenté au conseil le bourgmestre Michaël Busine. C'est la question sur laquelle s'est penchée la CCATM (commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité) dans le but de proposer un cadre éolien mieux adapté au territoire cellois.

Trois normes ont été proposées

- La taille des éoliennes: fixation de l'attitude maximale des éoliennes à 170 mètres au-dessus du niveau de la mer (niveau zéro à Ostende). Une norme se basant sur la volonté que les éoliennes ne soient pas plus élevées que les monts qui entourent la commune. Il est à noter que les éoliennes en place entre Pottes et Molenbaix respectent cette norme, mais que le projet envisagé par Elicio (180 mètres) serait hors du cadre défini par la CCATM. A Molenbaix, l'altitude avoisinerait les 200 mètres.
- L'éloignement des habitations: la CCATM trouve équitable de pouvoir appliquer la même norme d'éloignement pour tous les habitants que leur bien immobilier soit situé en zone d'habitat ou non. Cette norme est un minimum de quatre fois la hauteur des éoliennes et sans descendre en-dessous des 400 mètres. Il ressort qu'un tiers des habitations du territoire cellois se trouve en dehors des zones d'habitat.
- Eclairage nocturne : un élément non repris dans le cadre wallon, mais que la CCATM propose.

Le cadre voté par le conseil communal se veut donc plus restrictif que le cadre wallon, « car il place tous les habitants de Celles à la même enseigne, car il doit permettre de ne pas balafrer plus encore notre



entité. Il est important encore dans la mesure où la demande de permis de la société Elicio qui veut implanter 5 éoliennes du côté de Molenbaix (côté RN48) n'a pas été déposée à ce jour et que le projet tel qu'il nous a été présenté en 2023 ne respecte pas les normes ici énoncées ». Cependant, « c'est toujours la Wallonie qui garde le dernier mot. En revanche, les trois normes doivent être prises en considération dans une étude d'incidences ».



RÉFLEXIONS

Dans la foulée, les conseillers communaux
Thierry Eeman, Véronique Durenne et Yves
Willaert ont réagi à cette présentation.
Pour Thierry Eeman, « la proposition de la
CCATM tient compte de notre situation de
terrain. J'avais suggéré ce cadre
complémentaire qui repose sur des éléments
factuels et non sur de l'émotionnel », appuie le
conseiller indépendant.

Pour Véronique Durenne (MR), qui avait discuté de l'idée de ce cadre avec le bourgmestre d'Hannut, « il faudrait voter un règlement complémentaire de roulage visant le charroi survenant durant un chantier d'installation ».

Pour Yves Willaert (PS), « il serait bon de retenir une quatrième norme » à laquelle il est confronté personnellement : « le bruit. L'impact visuel, on finit par s'y habituer avec le temps. Mais le bruit vous handicape, il me réveille d'ailleurs parfois ».

Une proposition qui sera soumise à la CCATM pour étude et qui pourrait bien venir s'ajouter aux trois autres votées à l'unanimité par le conseil communal de Celles.

LES ENFANTS FONT LA FÊTE



Le carnaval de Celles a vécu! Un rendez-vous annuel qui, cette année, a attiré près de 400 enfants, parents et grands-parents. Des sourires, des ballons, un cortège... ici résumés en quelques images!





Merci à Elénie pour sa contribution photographique









WAP'ISOL: LA POSSIBILITÉ D'UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE...

La commune de Celles renouvelle en 2024 sa contribution à l'opération Wap'Isol qui a déjà permis à 10 ménages cellois de bénéficier d'un audit énergétique via la plateforme de rénovation énergétique.

La réalisation d'un audit logement, par un auditeur agréé, permet de connaître les points faibles d'un logement (enveloppe du bâtiment, systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, critères de salubrité ou de sécurité, comme la conformité de l'installation électrique/gaz, défaut de stabilité, d'humidité...) et d'identifier les travaux à réaliser prioritairement afin d'améliorer le confort et la santé des habitants et de diminuer les consommations d'énergie.

La condition pour bénéficier du financement de l'audit étant d'obligatoirement entreprendre des travaux d'amélioration après l'audit dans un délai déterminé. Le rapport d'audit contient un scénario de rénovation chiffré et des explications relatives aux recommandations proposées.

Le principe de financement de l'audit est le suivant : l'intercommunale Ipalle et la commune prennent en charge la totalité ou une partie du financement de l'audit, le montant de l'intervention étant calculé sur la base des revenus des candidats à l'audit.



Les personnes intéressées par cette opération sont invitées à prendre contact avec notre équipe POLLEC à energie@celles.be ou par téléphone au 069/85.77.89

L'opération Eté solidaire à Celles : une opportunité pour les jeunes de 15 à 21 ans

Tu es Cellois(e)? Tu cherches un premier job d'étudiant pour cet été 2024 et tu souhaites t'impliquer activement dans la commune?

Tu as entre 15 et 21 ans?

Dans le cadre de l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire », subsidiée par la Région Wallonne, le PCS de Celles propose à des jeunes d'effectuer un job de vacances durant 10 jours du 29 juillet au 9 août 2024.

Envie de participer à ce projet solidaire?

Tu peux transmettre ton C.-V. et la lettre de motivation avant le 30 avril 2024 par courrier ou les déposer en main propre à la commune.

Toutes les infos et le formulaire de candidature se trouvent sur le site de la commune de Celles.



NOUS RECHERCHONS DES JEUNES POUR LES LOGEMENTS TREMPLIN

Quatre premiers logements sont mis en location avec un loyer oscillant de 450 à 600 euros. Un appel à candidats est lancé pour leur occupation...

Le projet de logements "Tremplin" situés rue de l'Enseignement, numéro 8 à Pottes vise à offrir une opportunité aux jeunes couples ou familles désirant à terme bâtir ou acheter un logement sur l'entité de Celles. Ces logements du site « presbytère de Pottes » réhabilités en 8 logements Tremplin (quatre appartements dans le bâtiment et quatre logements encore à construire dans le grand jardin) sont maintenant disponibles pour les jeunes de 18 à 40 ans, souhaitant acquérir une certaine autonomie, rester, ou encore revenir dans l'entité de Celles. La commune lance aujourd'hui un appel à candidatures pour l'occupation de quatre logements dans l'ancien presbytère, où les travaux sont terminés. Des logements, allant du studio accessible PMR à des logements d'une à trois chambres, avec un lover de 450 à 600 euros. Une opportunité cependant sous conditions, puisque le contrat passé nécessite un engagement des locataires à faire de leur logement une passerelle vers la propriété, manifesté par la signature de la charte des

logements "Tremplin" liée au bail. Les candidats locataires seront évalués par un comité en fonction de critères clairement définis dans le règlement d'attribution, incluant un extrait de casier judiciaire, un certificat de résidence, une composition de ménage et des critères liés aux revenus et à la composition familiale.









Toutes les infos (dont le formulaire de candidature) se trouvent sur le site de la commune de Celles via le QR code ci-contre



LE CHIFFRE

LOGEMENTS SONT DISPONIBLES À LA LOCATION DANS L'ANCIEN PRESBYTÈRE

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE PROTÉGÉE DE 68 ARES

Sa gestion sera confiée à l'asbl Ardenne & Gaume durant 32 ans



Lors de sa réunion du 28 février 2024, le conseil communal de Celles s'est prononcé en faveur de la création d'une aire protégée de 68 ares dont la gestion sera confiée à l'asbl Ardenne & Gaume par bail emphytéotique de 32 ans.

Cette zone est située à Pottes, entre la rue de Lannois et l'Escaut dans le secteur du « Au Petit Magasin ».

Il s'agit d'une zone enclavée, « le marais de Pottes est l'endroit idéal pour mener une telle expérience », pense l'échevine Axelle Chantry.

Sa gestion sera confiée par l'asbl Ardenne & Gaume à un agriculteur local.

Autour de ce projet, on trouve quatre autres associations (cercle des naturalistes, ligue royale belge de la protection des oiseaux, les Amis du parc de la Dyle et les Amis de la Fagne) qui ont pour mission d'œuvrer à la conservation de la nature et au développement d'un réseau wallon de réserves naturelles dans le but est de créer un maillage cohérent de sites protégés en Wallonie.

Le site de Pottes sera protégé, observé, valorisé par une signalisation de terrain et des actions de communication et de sensibilisation.

1,09 %

La Wallonie ne compte que 1,09% de réserves naturelles sur son territoire alors que la stratégie européenne en prévoit 10% d'ici 2030

73

En Wallonie, on compte 73 zones d'intérêt biologique, couvrant une superficie de 1.357 hectares

SIX BÂCHES POUR NOS VILLAGES QUI NE SONT PAS DES POUBELLES



Une initiative citoyenne pour lutter contre le danger qui guette le bétail

Dépôts sauvages, jet de déchets divers par les fenêtres de voiture... ces gestes sont devenus courants. Il suffit de jeter un œil dans les fossés, les bords de champs et de prairies pour s'en rendre compte! Papier, plastique, verre, canettes... peuvent clairement mettre en danger le bétail susceptible de mâcher et d'avaler du métal, entraînant des blessures graves. Et parfois la mort!

La commune de Celles a acheté six bâches (deux modèles) particulièrement interpellantes. Réalisées par la FWA (fédération wallonne de l'agriculture), elles rappellent le danger qui guette le bétail. On y voit notamment une vache la bouche ensanglantée. L'autre montre une canette rouillée par le temps, métal que nos champs ne digèrent pas non plus! La première de ces bâches a été posée dans la rue du Petit Hollaye en bordure de route, au moment du déroulement dans notre entité de l'opération BeWaPP.

« La pose ce cette première bâche s'inscrit dans le prolongement de l'initiative citoyenne lancée par trois Cellois de la rue du Petit Hollaye qui, avant Noël 2023, ont



installé la guirlande des Pourchaux dans la rue, constituée d'une corde et de canettes ramassées dans le fossé », rappelle le bourgmestre Michaël Busine.

Bernard est de ces riverains. « Il fallait marquer le coup à Noël! » Avec Joël et Aline, Bernard a initié cette opération « guirlande » qui a eu son effet sur la quantité de déchets jetés à cet endroit. Cinq autres bâches seront posées prochainement dans chacun des autres villages de notre entité. D'autres pourraient suivre en fonction des besoins de cette campagne de sensibilisation inscrite dans le temps.



Où? « Aux endroits où l'on aura constaté qu'il y a vraiment beaucoup de déchets », suggère le bourgmestre, « N'oublions pas que derrière ces déchets, cet incivisme, il y a aussi de la main d'oeuvre communale qui intervient sur le terrain pour nettoyer les zones impactées ».



DURANT LE WEEK-END BEWAPP, 140 SACS ONT ÉTÉ RAMASSÉS DANS L'ENTITÉ. MERCI AUX 619 BÉNÉVOLES



Une féérie de fleurs et de couleurs



La première série de fleurs issues de l'opération de plantation de 23.000 bulbes menée à l'automne 2023 s'offre à nos regards.

Des fleurs attendues, au fil des saisons, en différents lieux: les espaces verts près de la maison de l'entité (bande herbeuse de la rue Marcel Delbecke, espace vert devant l'école de la Visitation), les pelouses de l'église d'Escanaffles et du cimetière de Molenbaix.

Avec une particularité pour Molenbaix : un espace de fleurs à couper par les citoyens, « un peu dans l'esprit d'un pré fleuri », avance Marie Windels, responsable du service Environnement de la commune de Celles. Elle nous précise que l'espace de fleurs à couper (trois rangées) est accessible aux citoyens sur la gauche dans le fond du cimetière.

Des fleurs destinées en priorité à fleurir les tombes. Il est demandé de ne pas couper de fleurs dans l'autre espace fleuri.

Un panneau explicatif a été posé au cimetière de Molenbaix pour expliquer tout cela...

Grâce à cette opération menée par le service Environnement de la commune, différentes fleurs à couper seront disponibles jusqu'à l'automne prochain...

Du bois au diamant pour nos jubilaires



Chaque année, l'administration communale célèbre les couples julibaires! Une septantaine de couples ont répondu à l'inivitation de la commune. Noces de bois, d'étain, de cristal, porcelaine, argent, perle, rubis, émeraude, vermeil, noces d'or, d'orchidée, et de diamant, les couples de la soirée ont été fleuris et ont reçu un présent avant que les verres ne soient levés en leur honneur. Retrouvez les clichés des couples qui ont accepté de poser devant notre objectif sur notre page Facebook via le lien QR Code.



Brice Gourdin l'artiste du carrelage



Son travail, qu'il vit comme une véritable passion héritée de son papa, est reconnu au-delà des limites de notre entité...

En décembre dernier, l'Escanafflois Brice Gourdin a été mis à l'honneur par le conseil communal de Celles.

L'artisan de 40 ans a été sacré en 2023 meilleur carreleur de Belgique dans la catégorie "formats standards".

Un premier prix décroché sur la base d'un chantier qu'il a réalisé à Hérinnes, parachevé en son centre par un motif d'hirondelle. C'est ce qui a particulièrement séduit le jury du concours qui a aussi récompensé la belle histoire se cachant derrière la réalisation primée.

« Ma petite hirondelle, c'est ainsi que me surnommait mon papa quand j'étais petit. Je lui dois ce que je fais, ce que je suis. J'en ai d'ailleurs réalisé une autre plus petite qui est sur sa tombe »...

Brice Gourdin a travaillé durant 10 ans avec son papa avant de se tourner vers l'enseignement dans le secteur de la construction et finalement de reprendre le flambeau familial.

« Mon père était indépendant et j'ai suivi sa voie pour qu'il puisse un jour être fier de moi. J'ai pensé à lui en recevant le prix! Carreleur, c'est ce qu'on m'a appris à faire, mais y mêler l'art c'est autre chose. C'est ma touche plus personnelle. C'est devenu une passion et la



démonstration qu'on peut conjuguer les deux ».

Pour réaliser ces travaux, Brice Gourdin (également viceprésident de la CIA de Celles) avance sur la base de modèles qu'il prépare. Il y consacre des heures de dessin, de découpe, de perspective... avant de concrétiser le fruit de son imagination sur le terrain.

« Rien ne se fait sans avoir eu l'occasion de me rendre sur les lieux d'un chantier, d'écouter et de discuter avec les gens. J'essaie alors de raconter une histoire »...

Comme celle qu'il prépare actuellement : une balade artistique autour de son village d'Escanaffles, un circuit dans lequel seront intégrées six œuvres issues aussi bien de son imagination que de son indéniable talent d'artiste que les Cellois prendront plaisir à découvrir.

" CARRELEUR, C'EST CE QU'ON M'A APPRIS À FAIRE, MAIS Y MÊLER L'ART C'EST AUTRE CHOSE. C'EST MA TOUCHE PLUS PERSONNELLE, UNE PASSION ".

